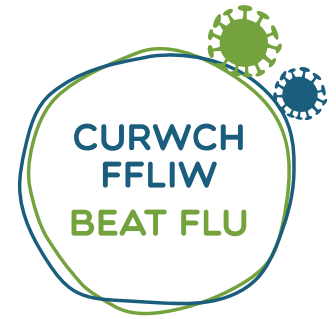


ÊTES-VOUS ADMISSIBLE À UN VACCIN ANTIGRIPPAL DE LA NHS GRATUIT?



La grippe peut être grave et le fait de recevoir un vaccin antigrippal est la meilleure protection contre cette maladie. C'est pourquoi une vaccination annuelle contre la grippe est recommandée pour les personnes les plus à risque de complications en cas de grippe.

Le vaccin contre la grippe est gratuit pour tous ceux qui (à partir de six mois) font état des conditions suivantes :

- diabète
- affection thoracique de longue durée, telle qu'une maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC)
- asthme modéré ou grave
- problèmes cardiaques
- maladie hépatique
- maladie rénale (à partir du stade 3)
- si vous avez eu un AVC ou un mini-AVC, ou souffrez d'un autre trouble neurologique (par exemple, la sclérose en plaques)
- système immunitaire qui ne fonctionne pas bien
- si vous avez subi une ablation de la rate ou avez une rate qui ne fonctionne pas très bien ; ou
- si vous êtes un adulte très obèse (dont l'indice de masse corporelle (IMC) est de 40 ou plus)

Il est également recommandé et gratuit pour les personnes suivantes :

- les travailleurs des foyers de soins qui ont des contacts réguliers avec leurs clients
- les femmes enceintes
- les personnes à partir de 65 ans
- les personnes vivant dans un foyer de soins de longue durée
- les soignants (non rémunérés)
- les premiers intervenants communautaires ; ou
- les membres d'organisations bénévoles reconnues qui fournissent les premiers secours d'urgence prévus lors d'événements publics organisés.

Pour les travailleurs de la santé et des services sociaux : Si vous avez un contact direct avec des patients ou des clients, le vaccin antigrippal est recommandé, alors parlez-en à votre employeur pour plus d'informations.

Pour les enfants : Un vaccin antigrippal nasal gratuit est recommandé pour tous les enfants âgés de deux ou trois ans au 31 août 2019. Vous pouvez l'obtenir grâce au cabinet médical de votre enfant. Tous les enfants de la classe d'accueil de l'école primaire se verront offrir leur vaccin à l'école.

Le vaccin antigrippal est le meilleur moyen de se protéger contre l'infection ou la propagation de la grippe - alors ne le manquez pas. Si vous n'êtes pas sûr de pouvoir vous faire vacciner gratuitement contre la grippe, demandez conseil à votre médecin généraliste ou à votre pharmacie locale.

Pour en savoir plus sur la grippe et les vaccins antigrippaux, consultez www.beatflu.org



GIG
CYMRU
NHS
WALES

Iechyd Cyhoeddus
Cymru
Public Health
Wales